

Semaine du 25 au 31 janvier 2026

3^e dimanche du temps ordinaire

175^e anniversaire de la communauté l'Assomption-de-Marie

Vous êtes cordialement invités à la messe d'ouverture de notre 175^e anniversaire de la communauté de l'Assomption. La messe aura lieu le **dimanche 15 février à 11h** en l'église de l'Assomption-de-Marie.



Lors de cette messe, nous vous présenterons le calendrier des activités de l'année ainsi que les projets reliés au 175^e. Parlez-en à votre entourage. Ce n'est pas tous les jours que nous vivons un 175^e et en ces temps difficiles, un peu de joie, de festivité et de moment de prières ne peuvent que nous faire du bien.

Brunch du 175^e de la communauté de l'Assomption.

Le 15 février prochain, avant ou après la messe, toute la population est invitée au brunch du 175^e à la salle paroissiale du Christ-Roi. Les billets sont en prévente à 20\$ et les billets vendus à la porte le jour même seront à 25\$. Au menu: Oeufs brouillés, fèves au lard, saucisse, jambon, bacon, patates, creton, rôties, salade de fruits ainsi que de succulentes crêpes.



Afin d'aider les familles, c'est gratuit pour les enfants de 15 ans et moins et 20\$ pour les personnes de 16 ans et plus.

Venez en grand nombre et des prix de présence pour petits et grands seront tirés au brunch.

Est retournée vers le Père.

Mme Marie-Paule Hins, décédée le 30 décembre 2025, à l'âge de 85 ans. Les funérailles auront lieu le 31 janvier, à 10h30, en l'église de l'Assomption-de-Marie. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h.



Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix. Par la miséricorde de Dieu. Amen.

Fête de la Chandeleur le 2 février

La Chandeleur symbolise la Présentation de Jésus au Temple de Jérusalem, 40 jours après sa naissance. « Lumière pour éclairer les nations païennes » (Luc 2, 32), c'est par ce titre que Siméon accueille Jésus lors de la Présentation au Temple par Marie et Joseph, quarante jours après sa naissance.



À la Chandeleur, qui signifie « fête des chandelles », on bénit les cierges et l'on organise des processions. À l'origine, des processions étaient organisées avec des cierges bénis pour symboliser la lumière et purifier les âmes.

À l'occasion de cette fête samedi et dimanche prochain, il y aura bénédiction de cierges pendant les messes.

Un nouveau site internet pour notre paroisse

eglisecatholiquedemaniwaki.com

Afin de vous tenir informés sur toutes les communautés de la grande paroisse, un nouveau site internet vient de voir le jour.

C'est avec fierté que nous vous proposons d'aller sur le site de la paroisse : eglisecatholiquedemaniwaki.com

En bas de la page d'accueil, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre. Vous n'avez qu'à remplir le petit formulaire et chaque semaine vous recevrez par courriel les nouvelles de notre grande paroisse. Vous avez aussi beaucoup d'informations sur la vie catholique, les sacrements, etc.

C'est la meilleure façon de suivre la vie de votre paroisse et ne pas oublier les nombreuses activités sociales, spirituelles et humanitaires que la paroisse réalise au quotidien.

Messe de la semaine dernière	Grâce à vous...L'Église fait du bien...
Assomption	723.25\$
Saint-Raphaël	175.00\$
Sainte-Philomène	55.00\$
Saint-Boniface	140.00\$



Célébrations liturgiques



Samedi 24 janvier à 16h30

Guy Thérien – Son épouse Alberte
Remerciement à Saint Antoine de Padoue – De Andrée
Défunts famille Laverdière – Gaston et Réjeanne

L'Assomption

Dimanche 25 janvier à 11h

Henri Aubin – Johanne et Guy
Florent Langevin – Marie-Paule
Parents défunts – Raymond et Fleurette

L'Assomption

Mercredi 28 janvier

Lorraine Lanigan – Quête aux funérailles

Belle Époque

Samedi 31 janvier à 16h30

Parents défunts Plouffe – De Réjeanne
Pierre Auger – Marguerite Auger
Ghislain Roy – Réjeanne et Gaston Laverdière

L'Assomption

Dimanche 1er février à 11h

Royal et Félix Gauthier – Richard et Micheline
Denise Pelletier – Dorval Beaudoin
Faveur obtenue saint Antoine de Padoue – Johanne Grondin

L'Assomption

La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de :
Pierrette Talbot



Loterie paroissiale

Tirage de la loterie du 17 janvier le gagnant est : Patrick St-Georges de Gatineau. Il se mérite la somme de 100\$.
Félicitation et merci d'encourager votre paroisse!

Voici le résultat des profits de la vente de billets de la loterie paroissiale.

Communauté	Billets vendus	Revenu par communauté (16.20 \$ de profit par billet)
Assomption	273	4422.60 \$
Saint-Raphaël	186	3013.20 \$
Sainte-Philomène	647	10 481.40 \$
Saint-Boniface	121	1960.20 \$
Saint-Jean-Marie-Vianney	46	745.20 \$